

Séminaire EDEC du 1^{er} juillet 2022

– publié par le Ministère du Travail le 07/07/2022 –

Comment les organisations professionnelles anticipent-elles leurs besoins en emplois et en compétences ? Comment les secteurs économiques ont-ils traversé la crise Covid-19 ? Comment se préparent-ils à la transition écologique ? Pour en parler, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) a réuni le 1^{er} juillet les représentants des branches professionnelles et des opérateurs de compétences pour une matinée d'échanges consacrée aux engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). A cette occasion, ont été présentés un bilan des travaux conduits dans le cadre d'EDEC récents ainsi que les actions conduites par plusieurs branches professionnelles et leurs opérateurs de compétences pour évaluer l'impact de la transition écologique.

Les entreprises et les salariés font face à de profondes mutations économiques et doivent s'adapter en permanence aux évolutions de l'emploi et des compétences. Pour accompagner les branches et organisations professionnelles dans cette démarche, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion conclut avec ces acteurs des accords autour de la mise en œuvre d'un plan d'action négocié : les « EDEC » (Engagements de développement de l'emploi et des compétences). Outils pertinents dans un contexte de mutations numérique et écologique, les EDEC ont connu un fort développement ces dernières années grâce à la mise en œuvre de l'appel à projets « Soutien aux démarches prospectives » du Plan d'investissement dans les compétences.

Cette matinée d'échanges fut l'occasion de dresser un bilan des EDEC des dernières années, de revenir sur les conséquences de la crise sanitaire et d'évoquer le nouveau rôle des opérateurs de compétences (OPCO) en matière de transition écologique.

Le rapport de capitalisation des EDEC

La première table ronde était consacrée à la discussion d'une étude permettant de mettre en valeur les actions innovantes conduites dans des EDEC récents : construction d'outils data de prospective pour les observatoires de branche ou les OPCO, révision et création de nouvelles certifications de branche, construction de parcours de formation, actions de promotion de l'alternance, accompagnements de TPE-PME pour développer leur marque employeur ou renforcer leur capacité à recruter...

Les études sur les conséquences de la crise sanitaire

Lors de la seconde table ronde, les OPCO AKTO, AFDAS et EP ont présenté les résultats des « diagnostics actions », financés dans le cadre de la quatrième vague de l'appel à projets, dont l'objet était de produire un état des lieux des effets de la crise sanitaire sur les emplois, en proposant des pistes d'actions pour aider les entreprises à rebondir. Les secteurs de l'aérien, du spectacle vivant et l'alimentation de détail, tous fortement touchés par les effets des confinements, ont présenté les nouveaux enjeux qui se posent à eux et les plans d'actions issus de ces diagnostics-actions.

La note de France Stratégie/Onemev sur la transition écologique et les OPCO

La dernière table ronde était consacrée à l'impact de la transition écologique sur l'emploi et les compétences. Cette thématique fait l'objet d'un fort investissement des branches professionnelles avec leurs OPCO, dont la mission d'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique a été renforcée par la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Une étude conduite par France Stratégie et l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev), présente leurs actions en la matière.

L'EDEC offre un cadre pertinent et un levier financier utile pour accompagner les organisations professionnelles dans leur transition, comme l'ont montré les travaux conduits par l'Observatoire interprofessionnel de l'OPCO 2i et l'Observatoire prospectif du commerce.

Cette note de FRANCE STRATEGIE est [consultable et téléchargeable ici](#).

Qu'est-ce qu'un EDEC ?

Les EDEC sont des accords conclus entre l'État et des organisations ou branches professionnelles pour la mise en œuvre d'un plan d'actions permettant d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences. Les actions de prospective et d'ingénierie de formation et de certification qu'ils soutiennent permettent d'outiller les branches professionnelles, leurs OPCO et toute autre organisation professionnelle ou interprofessionnelle afin d'accompagner entreprises et salariés dans l'amélioration de leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la construction de parcours de formation et de mobilité professionnelle ainsi que dans les transformations liées aux transitions numérique et écologique.

Retrouvez [la liste des EDEC en cours](#).